

## L'Afrique équatoriale de l'Ouest

*Elikia M'Bokolo*

Que de paradoxes, pour l'Afrique équatoriale, dans ce long « parcours du combattant » que fut le processus de décolonisation ! Que de malentendus aussi en cours de route et de désillusions une fois franchies les étapes apparemment les plus rudes et les plus décisives !

Première à tomber sous le joug du colonialisme, l'Afrique équatoriale fut aussi l'une des dernières parties du continent à s'en émanciper. Car n'est-ce pas de l'époque même des « découvertes » que date la mainmise insidieuse du Portugal sur le royaume du Kongo et sur l'Angola ? Et, lorsque l'impérialisme colonial moderne s'épanouit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, n'est-ce pas dans le bassin du Congo qu'il trouve à s'affirmer en érigeant dès 1885, au terme de la conférence de Berlin, cet étrange édifice juridique et cette inépuisable source de profits que fut l'« État indépendant du Congo » ? Or, il faudra attendre 1975, quinze années après la grande vague des indépendances, pour voir s'achever l'émancipation de la région.

Terre de cruautés inouïes au début de la colonisation, l'Afrique équatoriale a inventé les méthodes, les techniques et les idéologies les plus diverses pour conquérir sa liberté. À juste titre, le tournant du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle est resté dans toutes les mémoires comme la période la plus douloureuse. La contestation anticoloniale « fleurit ici de cent fleurs<sup>1</sup> » et s'illustra dans tous les registres : insurrections paysannes, messianismes politico-religieux, agitation politique et parlementaire, grèves et révoltes urbaines, guerres populaires de libération.

1. D'après la formule de Mao Zedong : « Que cent fleurs s'épanouissent ! » M. Zedong, 1967.

Restent les malentendus. Rarement les colonialismes s'accrochèrent aussi fort à leur proie. Ainsi Brazzaville, symbole de la liberté pendant la guerre, fut en 1944 le théâtre d'une des manœuvres les plus habiles du colonialisme français car, tout en affirmant leur volonté de transformer en profondeur les pratiques coloniales, les autorités réunies dans la « capitale de la France libre » décidèrent d'« écarter toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire [et] la constitution éventuelle, même lointaine, de *self governments* dans les colonies<sup>2</sup> ». Rarement aussi les peuples se sentirent à ce point frustrés de leurs victoires et de leurs espoirs : aussi l'indépendance était-elle à peine acquise qu'on les vit se dresser à nouveau, pour renverser à Brazzaville le régime de l'abbé Fulbert Youlou<sup>3</sup> et plonger le Congo (Zaïre) dans une terrible guerre civile, de 1960 à 1965.

## Troubles et incertitudes d'après-guerre

Les années d'après-guerre ont été caractérisées, dans toute l'Afrique centrale, par une grande effervescence et, dans certaines régions, par une véritable agitation politique.

Certes, vue de l'extérieur, l'Afrique centrale apparaissait encore comme « l'empire du silence », pour reprendre le titre d'un livre consacré par O. P. Gilbert au Congo belge<sup>4</sup>. Ainsi, ses ressortissants étaient absents du cinquième Congrès panafricain réuni en octobre 1945 à Manchester et ce fut un intellectuel du Togo britannique, le D<sup>r</sup> Raphaël Armatote, qui dressa le tableau de la situation économique, sociale et politique régnant dans les colonies belges, françaises et portugaises de cette région<sup>5</sup>. Mais ce silence n'était qu'apparent. En effet, les années de guerre s'étaient révélées particulièrement éprouvantes (voir, ci-dessus, chapitre 3). Partout il fallut produire toujours davantage et les autorités coloniales n'avaient pas hésité à revenir aux méthodes les plus brutales de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : cet effort de guerre avait été particulièrement éprouvant en Afrique-Équatoriale française (AEF) et au Congo belge. Par ailleurs, ceux des Africains qui avaient participé de près ou de force aux opérations militaires avaient eu l'occasion de découvrir de nouveaux horizons et de s'imprégner d'idées inédites : les ressortissants de l'AEF en Afrique du Nord et en Europe, ceux du Congo belge en Éthiopie, à Madagascar et en Birmanie.

Le nouveau climat se manifesta avec éclat dans les villes où les masses misérables du prolétariat industriel et du sous-prolétariat et les couches

2. Voir, pour plus de détails, E. M'Bokolo, 1982, p. 190-193.

3. Fulbert Youlou (1917-1972), ordonné prêtre en 1946, est entré en politique en 1956 en se faisant élire maire de Brazzaville. Premier ministre en 1958, puis président de la République en 1960, il fut renversé en 1963 à la suite d'une insurrection populaire à Brazzaville, appelée les « Trois Glorieuses » (13-15 août 1963).

4. O. P. Gilbert, 1947.

5. I. Geiss, 1974, p. 405.

insatisfaites et impatientes des « évolués » africains représentaient déjà une force politique réelle<sup>6</sup>. Les idées révolutionnaires et réformistes venues du monde extérieur y pénétrèrent aisément et trouvèrent dans ces couches sociales un public bien disposé. L'Angola reçut essentiellement du Brésil une littérature abondante consacrée à la seconde guerre mondiale, au fascisme et aux luttes de libération nationale<sup>7</sup>. Dans les pays sous mandat — Cameroun, Ruanda-Urundi (actuels Rwanda et Burundi) — on fut surtout sensible au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes inscrit dans la Charte de l'Atlantique, la Déclaration des Nations Unies et la Charte de l'ONU. À Brazzaville, à Libreville et, peut-être, à Bangui et dans des centres moins importants, se constituèrent des Groupes d'études communistes, animés par des militants européens du Parti communiste français<sup>8</sup>. D'ailleurs, les premiers partis politiques qui se formèrent légalement à cette époque en Afrique-Équatoriale française multipliaient les signes d'allégeance à l'égard des partis métropolitains : au Moyen-Congo (actuel Congo) il existait, dès avant la seconde guerre mondiale, une branche locale de la SFIO (Section française de l'Internationale socialiste) animée par Jacques Opangault, tandis que le Parti progressiste congolais, fondé en 1946 par Jean-Félix Tchicaya, devint, après le Congrès de Bamako (octobre 1946), membre du RDA (Rassemblement démocratique africain), lui-même apparenté au Parti communiste français (PCF). Le principal parti gabonais, l'Union démocratique et sociale gabonaise (UDSG) de Jean Aubame, se voulait évidemment très proche de l'Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR) animée, en France, par François Mitterrand. Seul le MESAN (Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire), fondé en 1949 par Barthélemy Boganda en Oubangui-Chari (actuelle République centrafricaine), était totalement indépendant des partis métropolitains, encore que sa doctrine s'inspirât largement des idées démocrates-chrétiennes. En Angola, la domination coloniale, conjuguée avec la dictature salazariste, interdit la formation légale de partis politiques. Ce fut dans la clandestinité et à l'initiative du Parti communiste portugais que se constituèrent à Luanda, vers 1948, trois formations révolutionnaires dirigées par de jeunes intellectuels : le *Comissão Federal Angolano do Partido Comu-*

6. La problématique des classes sociales est loin de faire l'unanimité parmi les spécialistes de l'Afrique et ce n'est pas ici le lieu de la reprendre. Disons, comme Engels, qu'« on entend par prolétariat la classe des ouvriers salariés modernes qui, privés de leurs propres moyens de production, sont obligés, pour subsister, de vendre leur force de travail » (voir note de F. Engels dans l'édition anglaise de 1888 du *Manifeste du parti communiste*, K. Marx et F. Engels, 1955, p. 21). Le « sous-prolétariat » regroupait tous ceux, souvent immigrés récents dans les villes, qui n'étaient pas encore stabilisés dans le salariat industriel.

7. J. Marcum, 1969, p. 23.

8. Entretiens avec Paul Lomani-Tshibamba, Kinshasa, septembre 1981. Paul Lomani-Tshibamba (ou Tchibamba, 1914-1985) a vécu jusqu'à l'âge de six ans à Brazzaville où son père était douanier. Ses articles dans *La Voix du Congolais* et son livre *Ngando* lui valurent maintes difficultés avec les autorités coloniales belges : il s'exila à Brazzaville (décembre 1949-juillet 1961) où, devenu citoyen français, il dirigea pendant dix ans *Liaison*, la première revue intellectuelle de l'AEF. Voir Archives sonores de la littérature noire.

nista Portugêus, la Comissão de Luta das Juventudes contra o Imperialismo Colonial em Angola et l'Angola Negra<sup>9</sup>.

Les actions les plus significatives en milieu urbain étaient pourtant à mettre sur le compte de l'initiative propre et locale des Africains. En Angola, plusieurs groupes très actifs s'étaient constitués entre les deux guerres qui devaient maintenir leur pression après 1945 : la Liga Nacional Angolana et l'ANANGOLA (Associação Regional dos Naturais de Angola), l'une et l'autre particulièrement influentes parmi les Métis de Luanda : la première agissait surtout en faveur des réformes économiques et sociales tandis que la seconde privilégiait l'action culturelle. Sous les auspices de l'ANANGOLA, un jeune poète, Viriato Francisco Clemente da Cruz, fonda, en 1948, un groupe littéraire dont les membres publièrent dans la revue *Mensagem* une abondante poésie contestataire. Cette poésie des *muceques* — nom des quartiers pauvres de Luanda — devait représenter durablement la forme privilégiée de la critique sociale et de la revendication nationaliste<sup>10</sup>. Au Congo belge, les mouvements de révolte violente s'exprimèrent dès 1944 : le malaise très grave qui couvait au sein des garnisons urbaines explosa le 20 février dans la mutinerie de Luluabourg (Kananga) ; la révolte fut écrasée mais des mutins réussirent à s'enfuir, notamment vers le Katanga et le Sankuru, propageant en même temps des ferments d'insurrection. Une autre mutinerie éclata presque en même temps à Jadotville (Likasi) tandis que l'administration coloniale réussissait de justesse à éventer, à Élisabethville (Lubumbashi), un « complot des clercs » qui visait à obtenir, dans l'esprit de la Charte de l'Atlantique, la « liberté de parole et de la presse », la « liberté individuelle en supprimant la chaîne et le fouet qui nous rend à l'état de bête de traite », la liberté de circulation, « l'octroi de l'enseignement nécessaire au progrès intellectuel de l'indigène » et le droit d'être politiquement représenté<sup>11</sup>. Cette tendance radicale et violente allait se manifester encore pendant les années suivantes, notamment en novembre 1945 avec la grève insurrectionnelle et sanglante (7 morts, selon les chiffres officiels) des dockers du port maritime de Matadi. Parallèlement, un autre courant, modéré et réformiste, s'affirma au sein des « évolués » du Congo belge. Dès mars 1944, les « évolués » de Luluabourg, profitant de l'émoi causé par la mutinerie de la garnison, présentèrent au commissaire du district un mémorandum dont l'exigence principale était « que le Gouvernement veuille bien reconnaître qu'il existe une classe sociale des indigènes évolués car les membres de cette classe sont persuadés qu'ils méritent un statut spécial, du moins une protection particulière du Gouvernement qui les mette à l'abri de certaines mesures ou de certains traitements qui peuvent s'appliquer à une masse restée ignorante et arriérée<sup>12</sup> ». La revendication du « statut spécial » pola-

9. J. Marcum, 1969, p. 26-27.

10. J. Marcum, 1969, p. 22-26 ; R. Pélissier, 1978, p. 240-243.

11. Mémorandum cité par J.-L. Vellut, 1983, p. 504-506.

12. M. Makombo, 1977, p. 838.

risa dès lors l'énergie des « évolués » : on la retrouve dans la plupart des articles de la très importante revue *La Voix du Congolais* fondée en janvier 1945 et, en particulier, dans le fameux article « Quel sera notre place dans le monde de demain ? » de Paul Lomani-Tshibamba qui allait valoir à son auteur un long exil à Brazzaville<sup>13</sup>. L'UNISCO (Union des intérêts sociaux congolais), créée en 1945, se battit sur le même thème. Et en 1947, la mission sénatoriale envoyée par le gouvernement belge au Congo reçut les mêmes doléances de la part des « évolués » de Léopoldville (Kinshasa) et de Paulis (Isiro).

Au Cameroun, ce furent surtout la partie française et le Sud qui souffrirent des effets de la guerre : pénurie des produits les plus élémentaires, réquisition de la main-d'œuvre nécessaire aux plantations, à l'aménagement de la route Douala-Yaoundé-Abong, à l'exploitation des mines de rutile et d'or et à la collecte du caoutchouc. Les hésitations du gouverneur Nicolas et le conservatisme rétrograde des colons furent à l'origine de très graves affrontements. La ville de Douala abrita en août 1945 les « États généraux de la colonisation » : réunissant les délégués des colons d'AEF, d'AOF et de Madagascar, cette conférence s'en prit à tous les aspects positifs de la conférence de Brazzaville et rejeta en bloc toutes les réformes projetées<sup>14</sup>. Or, en juillet 1945, s'était constituée l'Union syndicale, qui regroupait toutes les organisations de travailleurs et qui, dès le début, se heurta à l'opposition conjuguée de l'administration coloniale, du clergé catholique et des colons réunis au sein de la chambre de commerce et de l'ASCOCAM (Association des colons du Cameroun). L'inévitable affrontement entre ces forces antagonistes eut lieu en septembre 1945 avec la grève des cheminots et les émeutes de Douala : au cours de ces dernières, les cheminots reçurent le soutien des éléments les plus organisés de la classe ouvrière — les travailleurs occasionnels très mal payés — et celui du sous-prolétariat. Le gouverneur Nicolas autorisa les colons européens à s'armer et à faire la police du 24 septembre au 9 octobre, légitimant ainsi un véritable massacre. La répression judiciaire qui suivit ne fut pas moins sévère. Aussi fallut-il attendre 1948 pour voir se constituer le premier parti de masse moderne, l'UPC (Union des populations du Cameroun), qui fut l'œuvre du syndicaliste Ruben Um Nyobé et de ses lieutenants Félix Moumié, Ernest Ouandié et Abel Kingué. Quoique membre du RDA, l'UPC lança dans son journal, *La Voix du Cameroun*, un mot d'ordre beaucoup plus radical que les slogans du RDA : « Unification et indépendance immédiate. » Très populaire, l'UPC s'implanta principalement dans le petit peuple des villes (Douala et Yaoundé) et parmi les communautés bassa et bamileke de la moitié sud du pays<sup>15</sup>.

Faute de travaux suffisants, l'état d'esprit de la population rurale reste mal connu. Ce qui semble avoir dominé partout ce sont des attitudes de

13. Reproduit par M. Makombo, 1977, p. 842-853. Voir *supra* note 8.

14. J. Suret-Canale, 1972, p. 44-50.

15. R. A. Joseph, 1977, p. 39-99.

résistance passive à l'égard des agents et des symboles de la colonisation : administrateurs, missionnaires, représentants de sociétés commerciales et agricoles. Ce fut notamment le cas dans les régions où s'étaient développés, entre les deux guerres mondiales, des mouvements messianiques et syncrétiques. Ainsi au Congo belge, la population kongo restait fidèle aux enseignements de Simon Kimbangu (1881 ?-1951) malgré l'éloignement du prophète et son internement depuis 1921 au Katanga où il devait mourir. Aussi, dès sa fondation en 1950, l'ABAKO (Association des Bakongo) reçut-elle l'adhésion spontanée, immédiate et massive de la population. Au Moyen-Congo, un mouvement analogue s'était constitué sous le nom d'amicalisme, ou matsouanisme, à l'initiative d'André Matsoua. Après la mort de celui-ci en 1942 et la terrible répression engagée contre ses partisans, les communautés lari, parmi lesquelles son message avait eu le plus d'écho, se replièrent sur elles-mêmes et refusèrent toute participation aux élections et à la vie politique moderne jusqu'en 1956. Là où aucun mouvement messianique n'a vu le jour, des indices nombreux existent montrant l'opposition de la population rurale. Ainsi au Gabon, le gouverneur, inquiet de la politisation des villes, voulut utiliser contre les citadins la population rurale et les chefs coutumiers. Le premier Congrès pahouin, convoqué à cette fin à Mitzik, du 26 au 28 février 1947, se retourna contre l'administration coloniale : non seulement il adopta une attitude critique à l'égard du pouvoir colonial, mais encore il plébiscita Léon Mba, porte-parole des milieux citadins, comme le seul *N'Zoe Fang* [chef des Fang]. C'était là le premier signe de l'alliance entre citadins et ruraux qui allait faire la force des nationalismes d'Afrique centrale pendant les années 50<sup>16</sup>.

## Croissance économique, mutations et tensions sociales

La décennie qui suivit la seconde guerre mondiale fut marquée par une bonne conjoncture mondiale dont les effets se firent sentir en Afrique centrale. Les métropoles coloniales, reconstruisant leurs économies, sollicitèrent encore davantage leur empire. D'où une croissance assez remarquable et parfois spectaculaire dans l'ensemble des territoires, sans cependant que les structures d'exploitation spécifiques de l'impérialisme colonial fussent aucunement remises en cause. Compte tenu des inévitables décalages et inégalités de développement, liées aux ressources naturelles alors connues et aux politiques économiques pratiquées, il est nécessaire de distinguer plusieurs types de croissances et de structures.

La plupart des colonies présentèrent jusqu'à l'indépendance une économie à dominante agricole. Le développement des rapports de production capitalistes y fut très lent et peu significatif sauf dans les zones où des colons européens s'installèrent, confisquant des terres et réduisant

16. G. Balandier, 1963, p. 198-203.

les paysans expropriés au rang d'ouvriers agricoles permanents ou temporaires. Le mode d'insertion au capitalisme international fut donc ce qu'on a décrit comme « l'économie de traite », c'est-à-dire l'articulation d'un capitalisme commercial, hégémonique et dominé par les colonisateurs, à des économies agricoles non capitalistes. Dans cette situation, les territoires furent enfermés dans des relations quasi exclusives avec chacune des métropoles.

Les petits territoires, réputés pauvres en ressources minières, tels que la Guinée équatoriale, les îles São Tomé et Príncipe, le Rwanda et le Burundi, se prêtaient le mieux à ce type d'exploitation économique. Seules les îles São Tomé et Príncipe présentaient une économie de plantation (*roças*) dominée par de grands propriétaires européens absentéistes (*roceiros*) et mise en valeur par des ouvriers sous contrat importés massivement du Cap-Vert, d'Angola et du Mozambique; ailleurs, la production fut réalisée dans le cadre d'exploitations familiales<sup>17</sup>. Le café, le cacao, les bananes et les oléagineux étaient les principales exportations de São Tomé, de Príncipe et de la Guinée. Dans cette dernière colonie, les Espagnols achetaient ces produits à un prix élevé (le double des prix mondiaux pour le cacao par exemple). Présenté comme un acte de générosité de la part des Espagnols, ce système de prix reposait en fait sur la volonté de l'Espagne d'éviter une hémorragie de devises qu'aurait entraînée l'achat de ces produits en dehors de son empire. Le Rwanda et le Burundi connaissaient une situation particulière du fait de la densité très élevée de la population: l'effort des paysans aboutit à faire disparaître les famines, dont les dernières remontaient au Rwanda à la période 1916-1931, et même à dégager des surplus exportables de café arabica et de thé.

Cette économie agricole se retrouvait dans les territoires plus importants, Cameroun, AEF et Angola: la prospection active entreprise par les compagnies coloniales depuis la fin de la guerre n'avait pas encore localisé, sauf en Angola, de ressources minières significatives. L'AEF, qui avait été négligée par l'État (« la Cendrillon de l'Empire français » selon une heureuse formule de M. Devèze<sup>18</sup>) et véritablement saignée à blanc, si l'on ose dire, par les compagnies concessionnaires, connut une amélioration très nette de sa situation. Suivant les projets exprimés lors de la conférence de Brazzaville, un plan de dix ans fut élaboré dans le cadre du FIDES (Fonds d'investissement et de développement économique et social des territoires d'outre-mer): de 1947 à 1956, l'AEF reçut 51 344 millions de francs CFA qui servirent surtout au développement des infrastructures<sup>19</sup>; aussi le commerce extérieur continua-t-il à puiser dans le secteur agricole (bois du Gabon et du Moyen-Congo, coton et café de l'Oubangui-Chari). Le FIDES fut aussi actif au Cameroun: si l'agriculture resta la base de l'économie (cacao 50% des exportations, bananes et café 20% des exportations en 1955), une petite

17. R. Pélissier, 1979, p. 211-227.

18. M. Devèze, 1948, p. 1.

19. E. M'Bokolo, 1982, p. 195.

industrie apparut, fondée sur la production d'aluminium (complexe hydro-électrique et métallurgique d'Edéa, propriété d'Alucam dominé à 82 % par la société française Pechiney-Ugine) et sur la transformation des corps gras. Au moment de l'indépendance, cette industrie naissante représentait déjà 10 % du produit national<sup>20</sup>.

Une évolution analogue était en cours en Angola. L'agriculture restait la principale source de devises grâce au café (deuxième production africaine après la Côte d'Ivoire, 40 % des exportations en 1962) et à des produits variés du sol (canne à sucre, oléagineux, coton, bois). Mais l'industrie minière ne cessait de se développer: au diamant, exploité déjà avant la guerre, vinrent s'ajouter après 1945 le fer et le pétrole. Le Portugal s'attachait évidemment à rester le principal bénéficiaire de cette mise en valeur tardive: en 1960, 50 % des importations angolaises venaient du Portugal et la création en 1962 d'un marché commun de la zone escudo renforça encore cette intégration. En Angola même ce furent surtout les secteurs européens de l'économie qui profitèrent de la croissance. L'immigration blanche s'accrut d'ailleurs de façon significative après la guerre: de 44 083 en 1940, le nombre d'Européens vivant en Angola passa à 78 826 en 1950, 172 529 en 1960, 290 000 en 1970 et environ 335 000 en 1974<sup>21</sup>. Beaucoup étaient certes, à l'origine, de petites gens (artisans, ouvriers agricoles, paysans pauvres) ignorants et illettrés et, pour ces raisons, dépourvus d'ambition et d'initiative. L'Angola fut pour eux la terre d'une réussite matérielle inespérée: ainsi le plan sexennal 1959-1964 réserva les trois quarts des investissements au développement des secteurs contrôlés par les colons. Une certaine internationalisation<sup>22</sup> de l'économie s'esquissa après la guerre, qui devait se développer après 1962, avec l'apport de capitaux britanniques, américains et sud-africains et avec l'accroissement des échanges avec l'ensemble des pays de l'OCDE.

En face de ces pays à dominante agricole, seul le Congo belge présentait une économie qui était déjà entrée de plain-pied dans l'âge industriel. Dès 1930, l'économie congolaise possédait les caractéristiques dominantes qui devaient durer jusqu'à l'indépendance: extraversion et désarticulation; concentration sectorielle (mines et transports: 70 % du capital investi) et régionale (rôle moteur des provinces minières du Kasai et du Katanga); contrôle du capital investi dans la colonie par un très petit nombre de groupes financiers (quatre groupes, Société générale, Empain, Cominière

20. R. A. Joseph, 1977, p. 111-118.

21. G. J. Bender, 1978, p. 229.

22. Le processus que nous appelons « internationalisation » est différent de la « dépendance ». Par « dépendance », nous entendons le mode particulier d'insertion des pays africains dans l'économie capitaliste internationale. Commencée dès le XVI<sup>e</sup> siècle dans certaines régions de l'Afrique centrale, cette insertion s'est généralisée sous la période coloniale. L'économie d'une colonie est donc d'abord une économie dépendante: dans le cadre des relations privilégiées entre colonie et métropole, cette dépendance se définit par rapport à une métropole. Dans quelques rares cas, celle-ci a dû, pour telle ou telle raison, faire place à d'autres pays capitalistes au niveau des investissements ou à celui des échanges: ce dernier processus est appelé ici « internationalisation ».



et Brufina, disposant de 75 % de ce capital dont 60 % pour la seule Société générale); participation active de l'État colonial au secteur économique, directement (par ses propres sociétés, en particulier dans le secteur des transports, et par ses prises de participation dans le secteur privé) et indirectement (notamment par la mobilisation autoritaire de la main-d'œuvre). La croissance de l'économie congolaise, brutalement stoppée par la crise économique des années 30, reprit de plus belle grâce à la guerre mondiale et, après 1945, grâce à la conjoncture internationale et à celle de la colonie. D'une phase de construction de l'économie coloniale, on passa alors à ce que nous avons déjà proposé d'appeler la « phase de la reproduction élargie de la structure de production<sup>23</sup> ». Cette phase comporta trois caractéristiques majeures: 1) une très forte croissance du secteur minier (indice 100 en 1950, 175 en 1959), permettant aux grandes firmes coloniales d'atteindre un stade de croissance autosoutenue, grâce au réinvestissement d'une partie, assez minime, de leurs profits eux-mêmes en hausse, et d'augmenter les salaires réels des ouvriers africains<sup>24</sup>; 2) le développement sensible du marché intérieur grâce à une amélioration générale des salaires (pour l'Africain, 5 000 F en moyenne en 1945 et 18 000 en 1952; pour l'Européen, 260 000 en 1945 et 450 000 en 1958<sup>25</sup>) puisque, poussés par des considérations sociales et politiques, l'État, les industries et les plantations suivirent l'exemple du secteur minier, et grâce à une augmentation certaine des revenus paysans; 3) le développement du secteur industriel (indice 100 en 1950 et 260 en 1956), certaines industries étant étroitement associées au secteur d'exportation (mines et plantations) tandis que d'autres se substituaient aux importations et que d'autres enfin, apparues timidement avant 1930, connaissaient une croissance spectaculaire avec de nombreux effets d'entraînement (industries alimentaires, tabacs, textiles, construction). En 1958, dans la structure du produit intérieur brut, l'agriculture commercialisée ne représentait que 44,6 %, les mines 19,8 %, l'industrie d'exportation 18,8 % et l'industrie pour le marché intérieur 16,8 %<sup>26</sup>. Malgré ces performances, l'économie congolaise conservait tous les traits imposés par le régime colonial: recours permanent à la contrainte et très fortes inégalités entre Africains et Européens puisque, en 1958, les Africains, qui représentaient 99 % de la population totale de la colonie, contrôlaient seulement 5 % du capital et comptaient pour 55 % des salaires, 69 % de la consommation et 12 % de l'épargne des particuliers<sup>27</sup>.

Les mutations sociales accompagnant ces évolutions économiques sont évidemment trop nombreuses pour être toutes, même simplement, évoquées ici. L'économie n'est pas d'ailleurs le seul facteur de mutation: il faut aussi tenir compte du développement général des écoles et des

23. E. M'Bokolo, 1981a, p. 5.

24. J.-L. Lacroix, 1966, p. 22.

25. F. Bézy *et al.*, 1981, p. 38.

26. J.-L. Lacroix, 1966, p. 31.

27. F. Bézy *et al.*, 1981, p. 11.

administrations. L'ampleur même de ces mutations suggère qu'on n'est pas seulement en présence d'un reclassement, vécu toujours de façon douloureuse, des individus dans les nouveaux registres sociaux imposés par la colonisation, mais aussi que cette situation comporte tous les éléments d'une véritable crise<sup>28</sup>.

L'une des manifestations les plus spectaculaires de cette crise fut l'exode rural qui témoignait de celle, déjà ancienne, des sociétés agraires tout en étant à l'origine d'une crise nouvelle, celle des sociétés urbaines. Cette urbanisation fut particulièrement rapide au Congo belge qui vit la proportion de ses citadins passer de 8,8% en 1938 à 14,8% en 1945 et 24% en 1955<sup>29</sup>. Moins brutale ailleurs, elle n'en fut pas moins sauvage, entraînant partout la formation d'un prolétariat ouvrier et surtout d'un énorme sous-prolétariat<sup>30</sup> dont le nombre s'accrut dramatiquement après le renversement de la conjoncture économique au milieu des années 50. Ainsi en Angola, en 1960, un Africain sur trois vivait dans des habitations de fortune dans les villes et leurs périphéries. La *senzala*, le « quartier indigène », de Lobito comptait 20 000 habitants en 1954, mais il n'y avait qu'un robinet d'eau courante pour 1 200 personnes et les deux écoles primaires n'offraient que 250 places en tout<sup>31</sup>. Les *muceques* [taudis du rivage] de Luanda étaient encore plus misérables. En AEF, la prolétarianisation de la population, peu sensible avant la guerre à cause du régime économique en vigueur, s'accéléra après 1945. D'une manière générale, le salariat progressa rapidement puisque les estimations officielles donnaient 108 600 salariés en 1947, 189 500 en 1949, 193 000 en 1950, 155 000 en 1952 et 1953, 135 600 en 1954 et 190 000 en 1958<sup>32</sup>. Ces chiffres, dans leur variation, prouvent la fragilité extrême de cette catégorie sociale, très sensible au moindre infléchissement de la conjoncture. Dans ces chiffres, les ouvriers et les manœuvres forment de loin la majorité : en 1949, il y avait 39 150 « ouvriers et manœuvres spécialisés » et 142 500 manœuvres ; en 1958, on les estimait respectivement à 34 600 et 98 500. Le chômage était important : en 1956, sur les 33 000 hommes adultes vivant à Brazzaville, 16 000 étaient sans emploi. Les centres urbains du Cameroun et du Congo belge offraient le même tableau.

L'exode rural, qui alimentait les villes en hommes, vidait aussi les campagnes de leur force de travail et de leurs éléments les plus dynamiques, les jeunes. Mais l'état des sociétés agraires variait beaucoup selon les régions. Ainsi, il n'y avait rien de commun entre l'aisance relative des planteurs de cacao beti-bulu et la misère croissante de la paysannerie bassa au Cameroun<sup>33</sup>. De même en AEF vers 1952, le revenu annuel moyen de la majorité des paysans oscillait entre 1 800 et 2 100 francs CFA seulement

28. Très bien analysée pour le Congo belge par M. Merlier, 1962, p. 89-103, 145-164, 231-249.

29. *Ibid.*, p. 147.

30. Voir *supra* note 6.

31. I. B. Kaké et E. M'Bokolo, 1979, p. 111.

32. E. M'Bokolo, 1981*b*, p. 401.

33. R. A. Joseph, 1977, p. 124-141.

alors que celui de l'ouvrier était de l'ordre de 36 000 francs<sup>34</sup>. Seules quelques régions privilégiées faisaient mieux : le Woleu-Ntem au Gabon grâce à la culture du cacao et surtout le Congo méridional où les paysans pouvaient écouler régulièrement leur production grâce à un réseau de villes exceptionnellement dense (l'axe Pointe-Noire, Dolisie, Jacob, Brazzaville), ainsi qu'à la présence de nombreux petits commerçants assurant le ramassage et à la qualité du réseau de transports (routes, chemin de fer Congo-Océan). Quant au Congo belge, on vit une toute petite partie de la paysannerie (2 500 familles environ en 1952) passer du stade de la petite production marchande à celui d'un petit capitalisme agraire, notamment dans le Bas-Congo, le Kasai et le Kivu : beaucoup avaient bénéficié des mesures adoptées par le pouvoir colonial pour former des « paysannats indigènes » (accession à la propriété individuelle privée de la terre, aide financière, encadrement technique)<sup>35</sup>.

Le dernier aspect majeur, aux conséquences durables, de cette évolution sociale fut la constitution d'une petite bourgeoisie noire<sup>36</sup>. Dans certains cas, les inégalités du développement économique et de la politique scolaire aboutirent à un recrutement privilégié de la petite bourgeoisie dans certaines régions. Ainsi dans les pays maritimes, où les relations avec les Européens étaient très anciennes sur les côtes, ce furent précisément les côtiers, formés dans les écoles missionnaires ou publiques, qui fournirent de nombreux éléments à la petite bourgeoisie salariée de fonctionnaires et commis : tel était le cas des Douala au Cameroun, des Myene de la côte gabonaise, des Vili de Loango et des Noirs et Métis de Luanda et Lobito. Au Congo belge un décalage analogue existait privilégiant les régions des savanes méridionales (Bas-Congo, Kwango, Kwilu et Kasai en particulier) par rapport aux zones forestières septentrionales (Province orientale et surtout équateur). En tout cas, le vocabulaire de l'époque enregistra l'avènement de cette classe nouvelle : aux mots de « lettrés » et « évolués », très en vogue pendant les années 40, se substituèrent des expressions dont les contours et le contenu sociologiques étaient plus précis et plus riches (« classes moyennes », « classe dirigeante », « bourgeoisie », etc.). Il n'est pas du tout sûr que les autorités coloniales aient créé de toutes pièces cette classe. Toutefois, elles s'efforcèrent de l'utiliser comme un élément modérateur dans une conjoncture de tensions politiques croissantes. C'est en ce sens qu'il faut interpréter la recommandation faite par les colons du Congo belge au gouvernement colonial : « Il faut organiser une classe d'indigènes évolués, qui se déclareront d'accord avec les idéaux et les principes de notre civilisation occidentale et qui seront, à standing égal, nos égaux en droits et devoirs ; moins nombreux que la masse autochtone, mais puissants et influents, ils seront ces alliés qu'il nous est indispensable de trouver auprès des communautés autochtones. Ces classes moyennes seront la "bourgeoisie" noire qui commence à se développer partout, que nous devons aider

34. E. M'Bokolo, 1981*b*, p. 398-403.

35. E. M'Bokolo, 1981*a*, p. 10-11 ; F. Bézy *et al.*, 1981, p. 41-45.

36. Pour la problématique et les études de cas, voir E. M'Bokolo, 1981*a* et *b*.

à s'enrichir et à s'organiser et qui, comme tous les bourgeois du monde, seront opposées à tout bouleversement aussi bien intérieur que venant de l'étranger. Il n'y aura plus de différence de races mais, comme dans tous les pays du monde, il y aura seulement des différences de classes, celles-ci demeurant ouvertes à tous<sup>37</sup> ». Les chiffres permettant de mesurer le poids réel de cette classe ne sont pas encore disponibles pour tous les pays. Au Congo belge, où les services du pouvoir colonial ont procédé à des estimations assez sérieuses, certaines sources dénombrèrent, en 1958, 176 600 personnes (sur une population totale de 13 millions) au sein de ces classes moyennes; ce chiffre comprenait 31 642 commis et «clercs», 110 220 travailleurs qualifiés et semi-qualifiés, 2 335 contremaîtres, 1 430 membres des professions libérales, 19 710 commerçants et 11 259 artisans indépendants. Mais d'autres estimations avançaient le chiffre de 300 000<sup>38</sup>. On constate néanmoins, à l'examen de ces chiffres, que les fractions des «salariés», détenteurs du savoir et des compétences dispensés par l'école coloniale, l'emportaient de loin sur celle des «entrepreneurs» dont l'initiative ne trouvait pas à s'épanouir dans le système contraignant et discriminatoire de la colonisation. Ce sont ces cadres qui devaient conduire les mouvements de lutte pour l'indépendance. Les conclusions auxquelles on est déjà parvenu pour le Congo belge et l'AEF sont sans doute significatives pour toute l'Afrique équatoriale. Le tableau 8.1, sur l'origine professionnelle du personnel politique de l'AEF, montre en effet l'indiscutable hégémonie de la petite bourgeoisie.

## Les pratiques coloniales : continuités et ruptures

Dès la fin de la guerre, les plus lucides parmi les colonisateurs avaient senti qu'un âge nouveau venait de commencer. C'est ainsi qu'au Congo belge, où pourtant la décolonisation n'était pas du tout à l'ordre du jour, le gouverneur général Pierre Ryckmans (1934-1946) écrivait, en 1946: «Les jours du colonialisme sont révolus<sup>39</sup>.» Ces propos trouvèrent un écho en AEF, six ans plus tard, dans un important discours prononcé par le gouverneur Paul Chauvet devant le Grand Conseil: «C'est bien à ces évolués que reviendra le soin, que nous le voulions ou non, de faire progressivement la relève des anciennes élites et autorités coutumières; si cette relève ne se fait pas avec nous et sous notre contrôle, elle se fera inévitablement en dehors de nous et contre nous<sup>40</sup>.» Ces prises de position prenaient acte, non sans clairvoyance, des transformations structurelles intervenues dans les sociétés locales et des changements irréversibles au niveau de la psychologie collective et individuelle, des mentalités et

37. Note « confidentielle » publiée en 1959 et citée par M. Makombo, 1977, p. 187.

38. E. M'Bokolo, 1981a, p. 3.

39. *Ibid.*, p. 6.

40. E. M'Bokolo, 1981b, p. 400.

Tableau 8.1. Le personnel politique de l'Afrique-Équatoriale française, origine professionnelle

	Afrique-Équatoriale française		Moyen-Congo (1946-1960)
	1952	1957	
<b>Européens</b>			
Hommes d'affaires	32	28	12
Planteurs, forestiers	13	3	1
Fonctionnaires	18	10	8
Professions libérales	6	7	2
Journalistes	—	3	4
Non spécifiée	—	1	1
<b>Africains</b>			
Médecins (école de Dakar)	—	6	2
Instituteurs	10	34	25
Infirmiers	9	20	5
Cadres administratifs	1	7	3
Commis et agents de l'administration	33	36	18
Agents des services techniques	1	8	5
Secrétaires de chefs	—	2	—
Chefs et notables	18	14	4
Employés du secteur privé	13	19	25
Ouvriers	—	2	5
Commerçants, restaurateurs	9	13	10
Planteurs, forestiers	8	11	4
Journalistes	—	1	1
Autres travailleurs indépendants	1	1	1
Anciens combattants	3	3	1
Pasteurs, prêtres	1	2	4
Étudiants	—	—	1
Sans profession	—	—	1
Non spécifiée	—	2	14
<b>Total</b>	<b>176</b>	<b>233</b>	<b>157</b>

*Note* : Pour l'AEF, il s'agit des membres de l'Assemblée nationale, des conseillers de l'Union française, des membres du Grand Conseil, des conseillers territoriaux (1952), auxquels s'ajoutent, pour 1957, les maires et adjoints des communes de plein exercice et les membres des conseils de gouvernement. Pour le Moyen-Congo, l'échantillon comprend en outre les candidats malheureux aux élections et les cadres des partis.

*Sources* : *Annuaire politique de l'AEF* (1952 et 1957); J.-M. Wagret, 1963, p. 233-247; E. M'Bokolo, 1981*b*, p. 490.

des aspirations. Mais l'élaboration des politiques nouvelles adaptées à cette situation se fit en ordre dispersé, chaque puissance coloniale agissant en fonction de ses traditions, du statut internationalement reconnu du territoire dominé, du rapport de forces local et de ce qu'elle croyait être l'opinion des « indigènes ».

La politique suivie par les Français en AEF s'inscrivait dans le cadre général de leur politique africaine avec cependant d'incontestables particularités. L'AEF bénéficia des « grandes lois d'émancipation<sup>41</sup> » adoptées par la IV<sup>e</sup> République naissante : abolition du travail forcé ; reconnaissance des syndicats professionnels et instauration d'une inspection du travail ; suppression de l'indigénat et octroi de la citoyenneté française aux Africains sans cependant porter atteinte à leur statut personnel ; institution d'assemblées locales au Gabon, au Moyen-Congo, en Oubangui-Chari et d'un Grand Conseil à Brazzaville, tandis que l'AEF se faisait représenter par plusieurs parlementaires à l'Assemblée nationale française et au Conseil de l'Union française. Malgré l'exclusion de la majorité des Africains du corps électoral et la division de celui-ci en deux collèges jusqu'en 1956, une vie politique effective se mit en place : des partis politiques virent le jour ; les élections législatives de 1946 et 1951 et les élections territoriales de 1947 et 1952 furent l'occasion de débats poussés et démocratiques entre les différentes fractions de l'opinion. Mais ces progrès ne se firent pas sans mal ni sans résistance. Les colons, relativement nombreux au Gabon et en Oubangui-Chari, bien défendus par les chambres de commerce, s'opposèrent violemment à la nouvelle politique. En 1946, la chambre de commerce de Bangui n'hésita pas à protester solennellement auprès du gouverneur général à Brazzaville : « Les mesures qui viennent d'être adoptées ne peuvent convenir qu'à des populations moins arriérées que celles de l'AEF : il est évident que la suppression du travail forcé est interprétée ici comme la consécration légale du droit de ne rien faire [...]. Une rapide diminution de la production cotonnière est à craindre [...]. Aucun de ceux qui connaissent ces pays ne peut croire qu'un texte suffira à modifier brusquement la mentalité de l'homme noir<sup>42</sup>. » L'administration elle-même, dans laquelle les « vieux coloniaux » restaient nombreux, ne s'empressa pas de concrétiser les nouvelles mesures et continua à multiplier les vexations aussi bien à l'endroit des masses que des élites : maintien, sous des formes déguisées, du travail forcé ; brimades contre les hommes politiques jugés trop indépendants, notamment contre le député de l'Oubangui-Chari, Barthélémy Boganda, condamné en 1951 pour « provocation à l'attroupement » et menacé de déchéance ; soutien aux modérés, comme ceux qui fondèrent au Moyen-Congo une éphémère section du Rassemblement du peuple français gaulliste<sup>43</sup>.

41. Expression de P. Aujoulat, 1958 p. 263.

42. Cité par P. Kalck, 1973, p. 475.

43. E. M'Bokolo, 1982, p. 198-200.

Au Congo belge, le paternalisme légendaire du pouvoir colonial continua d'être l'axe de la politique suivie à l'égard des Africains. Jusqu'au milieu des années 50, cette politique fut l'œuvre conjointe de trois appareils — l'administration coloniale, les grandes entreprises et les missions catholiques — dont les liens étaient si étroits, si multiples et si inextricables qu'on leur a appliqué globalement l'expression de « trinité coloniale<sup>44</sup> ». On a déjà évoqué les relations entre l'État et les grandes sociétés, notamment les « sociétés de 1906 », Union minière du Haut-Katanga, Forminière et BCK (chemin de fer Bas-Congo - Katanga) qui dominaient l'économie de la colonie. Quant aux missions catholiques, elles continuaient à bénéficier de la convention signée en 1906 entre Léopold II et le Vatican. Leur poids dans la colonie était considérable, comme l'attestent les chiffres de 1958 : 669 postes de mission ; 6 000 missionnaires européens, aidés par 386 frères et 745 sœurs des ordres enseignants et hospitaliers ; 25 560 catéchistes noirs. Les principaux prélats de la colonie, M<sup>gr</sup> Roelens et M<sup>gr</sup> de Hemptine, étaient les artisans les plus actifs de l'idéologie coloniale tandis que les missionnaires étaient surreprésentés au sein du Conseil colonial qui contrôlait depuis Bruxelles l'élaboration et l'application de la politique coloniale. Le poids des missions était encore accru par l'existence de nombreuses associations d'anciens élèves qui continuaient d'encadrer solidement les élites modernes bien après l'achèvement de leurs études : l'une des plus importantes, l'ADAPES (Association des anciens élèves des pères de Scheut), fondée en 1925, regroupait quelque 15 000 membres en 1950<sup>45</sup>. Les missionnaires suivaient de très près l'action de ces associations dans la mesure où, en l'absence des partis, légalement interdits, elles furent un véritable laboratoire où se formèrent la plupart des futurs cadres du mouvement national. À la suite des troubles de 1944-1945 et des revendications exprimées par les « évolués », le pouvoir colonial accepta de concéder quelques réformes. Celles-ci, refusant de prendre en compte la dimension politique de l'effervescence d'après-guerre, ne modifièrent que des aspects mineurs de la vie sociale : reconnaissance des syndicats ; création d'organes de contact entre les employeurs et leurs travailleurs noirs (conseils indigènes d'entreprise, comités locaux des travailleurs indigènes, participation aux commissions régionales et provinciales du travail et du progrès social indigènes) ; constitution d'un Fonds du bien-être ; et, surtout, octroi des cartes de « mérite civique » et du régime d'immatriculation qui permettaient à leurs détenteurs (1 557 « mérites civiques » et 768 « immatriculés » en 1958), après des épreuves humiliantes de probation, de bénéficier de certains privilèges réservés aux Européens<sup>46</sup>. Rien de fondamental ne fut modifié par ailleurs malgré la nomination de représentants noirs au sein des conseils de province et du gouvernement. Les Belges continuaient d'appliquer leur maxime : « Pas d'élites, pas d'ennuis ! » Ce fut seulement en 1952 qu'un Noir du Congo fut autorisé pour la première fois à aller en Belgique entreprendre des études universitaires.

44. C. Young, 1965, p. 10-32.

45. M. Makombo, 1977, p. 54.

46. *Ibid.*, p. 83-135.

Les régimes établis par les Portugais en Angola, à São Tomé-et-Principe et par les Espagnols en Guinée équatoriale faisaient la transition entre les pratiques belges et françaises car, sous le couvert d'une assimilation théorique, on s'en tenait à un paternalisme étroit et à l'immobilisme total. La doctrine officielle des Portugais, exprimée pour la première fois en 1912, proclamait qu'il fallait « considérer l'Angola comme une nation portugaise plutôt que comme une colonie<sup>47</sup> ». L'*Estado novo* de Salazar allait la reprendre dans l'Acte colonial de 1930 et la Constitution de 1933. La loi distinguait entre « non assimilés » et « assimilés » : ces derniers, qui jouissaient de tous les droits attachés à la citoyenneté portugaise, et notamment du droit de vote, devaient, entre autres obligations, savoir lire et écrire le portugais, renoncer à la vie « tribale », être loyaux envers l'État et, s'ils étaient métis, être nés d'une union légitime. Le nombre des *assimilados* resta très faible : 91 548 (24 221 Africains, 23 244 Métis, 44 083 Blancs) sur 3 737 947 habitants, dont 3 665 000 Noirs en 1940 ; 135 250 (30 089 Noirs, 26 335 Métis, 78 826 Blancs) sur 4 145 163 habitants, dont 4 037 000 Noirs en 1950<sup>48</sup>. Alors que tous les Blancs et 90 % des Métis avaient le statut d'*assimilados*, 1 % à peine des Noirs jouissait de ce statut privilégié. Les 99 % restants étaient *indigenatos* et, de ce fait, soumis notamment au travail forcé puisque, aux termes du Code du travail de 1899, les Noirs avaient « l'obligation légale et morale d'acquérir par le travail les moyens de subsister et d'améliorer leur condition sociale<sup>49</sup> ». Le système espagnol du *patronato de indígenas* ne valait guère mieux. Élaboré en 1904, reformulé en 1938, il reposait sur la conviction que les Noirs étaient moralement, intellectuellement et légalement des mineurs. D'où une longue série d'incapacités, telles que l'interdiction pour les Noirs de faire, sans autorisation, des transactions supérieures à 2 000 pesetas. Des cartes d'émancipation étaient délivrées par la Curadoria et malgré une scolarisation de base presque complète leur nombre resta bien limité.

La situation des mandats fut précisée et en principe améliorée dès la fin de la guerre grâce à la constitution de l'ONU qui, quoique héritière de la Société des Nations, ne se contenta pas de reprendre telle quelle la formule des mandats. Ceux-ci devinrent des « territoires sous tutelle » et l'article 76 de la Charte des Nations Unies décida que les puissances tutélaires devaient « favoriser leur évolution progressive vers la capacité de s'administrer eux-mêmes ou l'indépendance » : grâce aux « missions de visite », le contrôle des Nations Unies se fit plus étroit et l'on encouragea ouvertement l'envoi de pétitions ou de délégations par les Africains. Mais sur le terrain, le changement effectif se fit selon des rythmes et des modalités variables d'un territoire à l'autre. Au Cameroun, la partie française reçut les réformes sociales et politiques octroyées par la France à l'ensemble de son domaine africain ; mais l'évolution vers l'autonomie y fut plus lente qu'au Togo qui fut institué « république autonome sous tutelle » par la loi-cadre (23 juin 1956) alors que le Cameroun dut attendre un vote en ce sens par la majorité de son Assem-

47. I. B. Kaké et E. M'Bokolo, 1979, p. 78.

48. G. J. Bender, 1978, p. 151.

49. I. B. Kaké et E. M'Bokolo, 1979, p. 78.



blée législative (28 janvier 1957)<sup>50</sup>. Au Cameroun occidental, administré par la Grande-Bretagne, le changement fut long à entrer dans les faits. Les Britanniques avaient en effet intégré ce territoire au Nigéria et il fallut attendre 1954, date de l'établissement d'un gouvernement fédéral au Nigéria, pour voir se préciser les perspectives d'autonomie interne<sup>51</sup>. Dans leurs « territoires sous tutelle », les Belges poursuivirent la politique commencée avant la guerre dont l'objectif avoué était de « rationaliser » et de « moderniser » les structures politiques: regroupement des chefferies, « fonctionnarisation » des cadres traditionnels, démocratisation des conseils entourant les rois du Rwanda et du Burundi. Ces initiatives, souvent maladroites, eurent pour effet d'aggraver dans les deux pays les tensions entre Tutsi et Hutu<sup>52</sup>.

## La marche vers l'indépendance

La diversité constatée dans les pratiques politiques des puissances coloniales se retrouve dans les modalités des indépendances car si, dans trois cas (Afrique-Équatoriale française, Guinée espagnole, « territoires sous tutelle » belge), la décolonisation se fit à l'amiable, à la suite de tractations politiques plus ou moins laborieuses, il fallut, dans deux autres cas (Cameroun et Angola), une guerre de libération pour acculer les pouvoirs coloniaux à négocier. Le Congo belge représente la situation intermédiaire, avec une décolonisation négociée par les forces politiques en présence, quoique ces négociations n'aient été possibles qu'à la suite d'insurrections dispersées que l'ouverture même des discussions a empêchées de se transformer en une véritable guerre révolutionnaire.

En AEF, l'évolution progressive vers l'indépendance fut, d'un bout à l'autre, contrôlée par les autorités françaises, les principaux partis locaux se contentant dans la plupart des cas de suivre un mouvement dont l'initiative leur échappait<sup>53</sup>. Cette particularité tient aux caractéristiques des formations politiques locales dont la composition et la base sociologiques privilégiaient les commis, les fonctionnaires, bref toutes les catégories de la petite bourgeoisie naissante et qui ne réussirent que très partiellement à mobiliser les masses. La seule exception de poids fut le MESAN, fondé en Oubangui-Chari par Barthélemy Boganda: les « évolués » se méfièrent de ce parti, ce qui leur valut dans le peuple le sobriquet péjoratif de *mboundjou voko* [nègres blancs]. Recrutant ses cadres et ses militants parmi les petits employés, les masses citadines et le peuple paysan dans la brousse, le MESAN dut bien se doter d'une idéologie relativement élaborée, notamment dans les domaines économique et social où il proposa très tôt la constitution de coopératives<sup>54</sup>. Les partis africains de l'AEF jouissaient cependant d'une popularité réelle d'une part à cause de leur

50. R. A. Joseph, 1977, p. 171-201.

51. T. Eyongetah et R. Brain, 1974, p. 123-142.

52. R. Lemarchand, 1970, p. 118-179 et 315-323.

53. Voir E. M'Bokolo, 1981b et 1982, pour plus de détails.

54. Voir P. Kalck, 1977.

adhésion (sauf le MESAN) au RDA, dont l'apparement au Parti communiste français passait pour le signe le plus sûr de progressisme<sup>55</sup> et, d'autre part, à cause de l'attitude particulièrement rétrograde des colons français dont la seule revendication fut pendant longtemps le maintien des structures et de pratiques archaïques. Le haut commissaire Paul Chauvet, en fonctions durant cette période cruciale (1951-1958), fut assez habile pour prendre les mesures les plus propres à briser « le racisme blanc [...] toujours aussi déplorable et dangereux à l'ordre public<sup>56</sup> » et à rallier les élites africaines: interdiction du tutoiement habituel des Européens à l'égard des Noirs, invitation systématique des notabilités africaines lors des cérémonies officielles et privées, octroi généreux de bourses d'études, recrutement systématique des jeunes ayant fait des études secondaires et supérieures dans les cadres locaux de l'AEF. Aussi, lorsque fut votée en 1956 la loi-cadre, les élites africaines acceptèrent-elles l'autonomie politique avec empressement mais sans aucune hostilité à l'égard de la France et sans aucune volonté de rompre les relations structurelles avec la métropole coloniale. En août 1958, quelques semaines avant le référendum gaulliste instituant la « Communauté » auquel elles invitèrent à voter oui, ces élites firent parvenir une longue pétition au général de Gaulle: elles y exaltaient « l'œuvre civilisatrice » de la France en AEF et le principe, pour les anciennes colonies, de « l'indépendance dans l'interdépendance librement consentie »; elles se réservaient le droit de demander à terme l'indépendance, essentiellement parce que, disaient-elles, elles « souffraient d'un complexe d'infériorité vis-à-vis des anciennes colonies anglaises devenues États indépendants<sup>57</sup> ». L'une des questions essentielles était alors de savoir si, après l'indépendance, on maintiendrait ou non les institutions fédérales. Barthélemy Boganda se fit le défenseur le plus ardent, à la fois le plus lucide et le plus visionnaire, du projet fédéraliste. Président du Grand Conseil de l'AEF, il ne proposait pas seulement une fédération très étroite entre les quatre anciennes colonies françaises. Cette fédération baptisée « République centrafricaine » devait être le premier pas vers ce qu'il appelait « les États-Unis de l'Afrique latine (ou centrale) » qui allaient regrouper en outre le Congo belge, le Cameroun, l'Angola, le Rwanda et le Burundi. Le projet avorta principalement à cause du Gabon, qui réagit comme naguère la Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest, et comme, plus tard, le Kenya en Afrique de l'Est: étant le pays le moins pauvre, il eut peur de payer les frais de la future fédération. La mort de Boganda le 29 avril 1959, dans un mystérieux accident d'avion, acheva de ruiner tous les espoirs des fédéralistes. Ce fut donc en ordre dispersé que les territoires d'AEF allèrent à l'indépendance<sup>58</sup>.

55. Le RDA fut moins présent et sa politique plus fluctuante en AEF qu'en AOF. Il trouva ses alliés les plus sûrs au Tchad avec le Parti progressiste tchadien de Gabriel Lisette et au Gabon avec le Mouvement mixte gabonais de Léon Mba: fondés en 1946, ces deux partis furent dès leur naissance des sections du RDA. Au Congo, le RDA eut pour section le Parti progressiste congolais de Félix Tchicaya de 1946 à 1957 puis, à partir de 1957, l'Union démocratique de défense des intérêts africains de l'abbé Fulbert Youlou. Pour le Cameroun, voir *infra* note 65.

56. Ces propos, datés de 1954, visent donc un mal bien tardif, voir E. M'Bokolo, 1982, p. 203.

57. Pétition publiée *in extenso* dans *Marchés tropicaux du monde*, 6 septembre 1958.

58. Congo, 15 août 1960; Gabon, 17 août 1960; République centrafricaine, 13 août 1960.

Plus tardives, l'indépendance de la Guinée équatoriale et celle des îles São Tomé et Príncipe se firent aussi sous le contrôle assez étroit des puissances colonisatrices, Espagne et Portugal. En Guinée équatoriale, les revendications nationalistes se firent entendre dès 1950, lorsque se constitua la *Cruzada nacional de liberación* : dirigée par Acacio Mañe, un planteur de la région de Bata, elle regroupait les agents de l'administration coloniale, en particulier les instituteurs qui, depuis 1945, exigeaient vainement l'amélioration de leurs salaires. Pour toute réponse, l'Espagne s'enferma dans une attitude immobiliste et répressive afin de préserver le *statu quo*. Après son admission à l'ONU en 1955, elle fut l'objet d'attaques répétées du groupe afro-asiatique mais bénéficia du constant veto des États-Unis d'Amérique. Une terrible vague de répression aboutit à l'assassinat des deux dirigeants nationalistes les plus en vue, Acacio Mañe (1958) et Enrique Nvó (1959) : des centaines de Guinéens s'exilèrent au Gabon et au Cameroun. Aussi les deux grands partis formés en 1959, le MONALIGE (Mouvement national de libération de la Guinée équatoriale) et l'IPGE (Idée populaire de Guinée équatoriale) eurent-ils leurs cadres et leurs bases les plus actives à l'étranger et, en particulier, au Cameroun. Cette implantation à l'étranger facilita d'ailleurs les revendications annexionnistes de certains partis nigériens et camerounais sur le Río Muni et Fernando Poo. Après 1960, l'appui des nouveaux États indépendants aux partis guinéens s'avéra décisif. Confrontée par ailleurs à d'importants mouvements sociaux, surtout de la part des fonctionnaires, l'Espagne céda progressivement. En 1963, elle reconnut les partis politiques avant de concéder l'autonomie (1964). La conférence constitutionnelle réunie en 1967-1968 conclut à la nécessité de l'indépendance, proclamée le 12 octobre 1968.

L'indépendance des grands États d'Afrique centrale stimula aussi le processus d'émancipation des îles São Tomé et Príncipe, où un premier mouvement de masse important avait été sévèrement réprimé en 1960. En 1964, l'OUA reconnut le Comité de libération de São Tomé-et-Príncipe qui se transforma huit ans plus tard en Mouvement de libération de São Tomé-et-Príncipe (MLSTP). Après la « révolution des œillets » (25 avril 1974), le Portugal négocia sans peine avec le MLSTP un calendrier d'émancipation et l'indépendance fut proclamée un an plus tard (12 juillet 1975).

Au Rwanda et au Burundi, à l'époque unis sous le nom de Ruanda-Urundi, l'ONU joua pleinement son rôle de puissance tutélaire. Les complications qui marquèrent la dernière décennie coloniale furent causées par des tensions ethniques croissantes que la pratique coloniale avait encouragées bon gré mal gré et qu'elle ne sut pas contenir<sup>59</sup>. Au Rwanda, les élites scolarisées hutu profitèrent du revirement des missionnaires catholiques vers 1955 pour monter à l'assaut des Tutsi qui ne formaient pas seulement l'aristocratie politique mais que les Belges avaient systématiquement placés aux postes de responsabilité dans les domaines religieux

59. R. Lemarchand, 1970, p. 118-179 et 324-342.

et administratif. Le journal catholique *Kinyamateka*, publié en kinyarwanda depuis 1933, devint leur tribune après que Grégoire Kayibanda (hutu) eut, en 1957, succédé à Alexis Kagame (tutsi) au poste de rédacteur en chef : il fit de « la néoféodalité hamitique » sa cible favorite. En mars 1957, neuf intellectuels hutu publièrent, peu avant le passage de la « mission de visite » de l'ONU, un texte retentissant, *Manifeste des Bahutu. Note sur l'aspect social du problème racial indigène au Ruanda*<sup>60</sup>. Son contenu, hostile au « monopole politique, économique, social et culturel des Tutsi » et favorable à « la promotion effective des Bahutu », fournit l'idéologie des partis qui se formèrent alors, APROSOMA (Association pour la promotion sociale de la masse) et PARMEHUTU (Parti du mouvement de l'émancipation hutu). Les Tutsi réagirent en se cramponnant à leurs privilèges, d'où les très graves affrontements de novembre 1959 déclenchés par les Hutu (en tout 200 à 270 morts, plus de 1 200 arrestations et quelque 7 000 personnes sinistrées). Ces tensions ethniques, non moins réelles au Burundi, ne s'exprimèrent pas cependant de manière violente. Les partis politiques, créés à partir de 1958, se constituèrent sur des bases idéologiques plutôt qu'ethniques. C'est du moins ce que suggéraient ouvertement leurs sigles :



8.1. Kigeri V, dernier roi du Rwanda.  
[Photo : © Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren.]

60. Groupe coordonné par Grégoire Kayibanda. Pour le texte du *Manifeste* et la liste complète des auteurs, voir *Ruanda politique, 1958-1960*, 1960, p. 20-29. L'expression « néoféodalité hamitique », très en vogue alors, a été popularisée par le sociologue Jacques Maquet.

Parti de l'unité et du progrès national (UPRONA avec pour devise « Dieu, Roi, Burundi »), Association des progressistes démocrates burundi, Parti démocrate rural, Union nationale africaine du Ruanda-Urundi fondée par des émigrés revenant du Tanganyika et calquée sur la Tanganyika African National Union. Ce fut seulement le 10 novembre 1959 que, sous le choc des événements du Congo, le gouvernement belge précisa les étapes qui devaient conduire les deux territoires sous tutelle à l'émancipation<sup>61</sup>. Loin de calmer les tensions, cette déclaration du gouvernement belge ne fit que surexciter les passions au Rwanda. La période de novembre 1959 à juillet 1962 fut marquée par de très graves affrontements, notamment lors des élections de juin 1960 et d'août 1961, chacun faisant des dizaines de morts et poussant des milliers de personnes à l'exil. Une complication supplémentaire vint du gouvernement belge qui, rompant avec sa politique traditionnelle, se mit à soutenir systématiquement les Hutu tandis que l'ONU était tiraillée entre ces positions contradictoires. Les élections communales de juin-juillet 1960 furent un triomphe pour les Hutu (2 390 sièges sur 3 125 au PARMEHUTU, 233 à l'APROSOMA) et une véritable déroute pour le parti tutsi, RADER (Rassemblement démocratique ruandais, 209) et UNAR (Union nationale ruandaise). Le gouvernement formé en octobre suivant refléta ce rapport (6 ministres hutu et 2 belges sur un total de 8). Le 20 janvier 1961, le gouvernement belge, poussé par les résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU, décida de reporter *sine die* les élections prévues pour le 28 janvier. La réponse populaire fut « le coup d'État de Gitarama » perpétré ce même 28 janvier : les élus communaux, accompagnés de quelque 25 000 personnes, se réunirent à Gitarama et proclamèrent la déchéance du mwami Kigeri V (qui avait quitté le Rwanda depuis mai 1960), l'instauration de la république, l'élection immédiate d'un gouvernement et d'un chef de l'État, enfin l'adoption d'une Constitution. Les élections générales, organisées en septembre 1961 sous le contrôle de l'ONU, légitimèrent *a posteriori* le coup d'État. À son indépendance, le Rwanda se sépara du Burundi. Dans ce dernier pays, le gouvernement belge fut bien heureux de ne pas avoir à affronter de tensions ethniques, ce qui n'empêcha pas, sur place, les administrateurs de multiplier les manœuvres dilatoires. Ainsi, aux élections communales de 1960, l'UPRONA, redouté pour son nationalisme intransigent, fut sans doute victime de fraudes et n'obtint que 19% des sièges. Mais il triompha aux élections législatives de septembre 1961 (56 sièges sur 62), organisées sous le contrôle de l'ONU. L'autonomie interne fut accordée par les Belges en décembre 1961 et une commission de l'ONU prépara l'indépendance mais ne réussit pas à préserver l'union entre le Rwanda et le Burundi, souhaitée par l'organisation internationale et rejetée unanimement par les gouvernements des pays intéressés.

Au Congo (Zaïre), une fois passés les soulèvements violents de l'immédiat après-guerre, le besoin de s'organiser se fit sentir avec encore plus

61. Rwanda et Burundi, 1<sup>er</sup> juillet 1962.

d'acuité. Mais les partis politiques étaient toujours interdits. Par conséquent, les Congolais adoptèrent deux formes d'organisation spécifiques dont l'héritage allait peser durablement sur l'avenir politique et social du pays : d'une part les associations d'anciens élèves et d'autre part les sociétés traditionnelles. Déjà anciennes, ces associations, telles que l'ADAPES déjà citée, l'ASSANEF (Association des anciens élèves des frères des écoles chrétiennes) ou le Cercle Saint-Benoît d'Élisabethville, connurent alors leur âge d'or : les jeunes élites congolaises, placées ainsi sous le patronage constant des missionnaires, y prirent la terrible habitude de penser la société — et plus tard la politique — par procuration, en se déchargeant de cette besogne sur d'aimables conseillers. Les autorités coloniales tolérèrent aussi l'existence d'associations culturelles ethniques par vocation inoffensives, puisqu'elles ne regroupaient qu'un nombre restreint de membres et qu'elles entretenaient ou accentuaient les divisions entre Congolais. C'est ainsi que virent le jour, entre autres, l'ABAKO (Association des Bakongo) et le Lulua-Frères. La pratique coloniale fut cependant mise à mal à partir de 1955 environ : la politique laïque du nouveau ministre des colonies, Auguste Buisseret, brisa l'alliance entre l'État et l'Église, rejetant celle-ci dans la critique, certes modérée, de l'entreprise coloniale ; la « querelle linguistique » entre Flamands et Wallons gagna le Congo, étalant au grand jour les divisions entre colonisateurs. Les élites africaines continuaient néanmoins à croire à l'idéologie colonialiste et, notamment, à la doctrine, formulée toujours sous forme de promesse, de la communauté belgo-congolaise, comme le prouve le livre *Le Congo terre d'avenir est-il menacé?* qu'écrivit Patrice Lumumba à cette époque. Ce fut un homme passablement inconnu, le professeur A. A. J. Van Bilsen qui, sans doute malgré lui, renouvela le débat et poussa certains Africains à se radicaliser en publiant le très vite célèbre « Plan de trente ans pour l'émancipation politique de l'Afrique belge » (décembre 1955-janvier 1956)<sup>62</sup>. Les Congolais répondirent aussitôt en deux manifestes : celui du groupe catholique Conscience africaine, qui accepta la problématique et le calendrier du Plan, et celui de l'ABAKO, animée désormais par l'ancien séminariste Joseph Kasavubu, qui tranchait brutalement : « Puisque l'heure est venue, il faut accorder aujourd'hui même l'émancipation que (*sic*) de la retarder encore de trente ans<sup>63</sup>. » Le gouvernement colonial lâcha du lest en organisant des élections communales en décembre 1957 dans les villes les plus importantes mais, en limitant habilement ces élections aux quartiers autochtones, il enferma les Congolais dans un débat stérile où ils devaient se battre entre eux et non contre les colonisateurs, ce qui eut pour effet de durcir les polarisations ethniques. Néanmoins, des partis politiques commencèrent à se former à cette occasion. En octobre 1958, Patrice Lumumba fonda le Mouvement national congolais (MNC) qui fut le seul grand parti à disposer d'une base véritablement nationale. En milieu populaire, la crise sociale, qui couvait depuis le renversement de la conjoncture vers 1957, explosa dans l'insurrection des quartiers africains de Léopoldville du 4 au

62. Le texte de ce plan est reproduit dans A. A. J. Van Bilsen, p. 164-202.

63. Ces deux manifestes sont reproduits dans *Congo 1959*, p. 9-21.



8.2. De gauche à droite: Joseph Kasavubu, président du Congo, Patrice Lumumba, premier ministre, Baudouin I<sup>er</sup> roi des Belges, à Léopoldville en juin 1960.

[Photo: © Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren.]

7 janvier 1959. Malgré la sévérité de la répression, le pouvoir colonial s'effondra. Les autorités belges, qui n'avaient jamais envisagé sérieusement la décolonisation de leur empire, s'empêchèrent d'improviser et de bâcler l'émancipation du Congo belge. Une conférence de la « Table ronde », réunie à Bruxelles en janvier 1960, fixa la date de l'indépendance au 30 juin de la même année. Les clivages étaient cependant nombreux entre les élites congolaises. Ils portaient moins sur la structure ultérieure de la société que sur la forme de l'État et l'orientation du régime: sur ces bases, et en grande partie indifférents aux aspirations populaires, s'affrontaient régionalistes et nationalistes, fédéralistes et unitaristes, modérés et radicaux. La solution adoptée, compromis boiteux, ne faisait que repousser l'éclatement de conflits majeurs: le chef de l'État, Joseph Kasavubu, représentait les courants régionalistes, fédéralistes et modérés, tandis que le chef du gouvernement, Patrice Lumumba, était porteur des aspirations nationalistes, unitaristes, radicales et panafricaines. L'inévitable conflit éclata aussitôt après l'indépendance provoquant une frustration des classes populaires et une très longue guerre civile.

Au Cameroun et en Angola, ce furent des guerres de libération qui imposèrent aux pouvoirs coloniaux la nécessité de l'indépendance.

L'UPC (Union des populations du Cameroun) fut de loin le ferment et le fer de lance de la lutte nationale au Cameroun<sup>64</sup>. L'administration française encouragea sans succès l'émergence de formations rivales qui ne firent pas long feu : un Bloc démocratique camerounais, d'inspiration démocrate-chrétienne, fondé en 1951, et une Union socialiste camerounaise, apparue en 1953. Plus qu'un parti monolithique, l'UPC fut un front à la fois dans son recrutement (intellectuels, ouvriers syndiqués, sous-prolétariat des villes, paysans pauvres de la Sanaga, planteurs et commerçants aisés bamileke) et dans son idéologie : la pensée de son fondateur Um Nyobé était plutôt nationaliste alors que celle de Félix Moumié et Ernest Ouandié s'inspirait du marxisme<sup>65</sup>. Le parti sut aussi élargir son audience grâce à ses liens étroits avec l'Union des syndicats confédérés, proche de la Confédération générale du travail (CGT française), et grâce à ses propres « organisations de masse », l'Union des femmes du Cameroun (UDFC) et les Jeunesses démocratiques du Cameroun (JDC) en particulier. Les revers subis par le colonialisme français en 1954 — défaite de Diên Biên Phu et déclenchement de la révolution algérienne — incitèrent l'UPC à lancer une vaste offensive l'année suivante, qui culmina avec la « Semaine sanglante » (22-30 mai 1955). La répression fut sévère, faisant officiellement 25 morts, les chiffres réels étant cinq fois supérieurs. L'UPC et les organisations qui en dépendaient furent dissoutes<sup>66</sup>; elles n'en continuèrent pas moins d'exister, Um Nyobé prenant le maquis « comme Mao Tsé-toung et Hô Chi Minh » tandis que Félix Moumié s'efforçait d'alerter l'opinion internationale. Les petits partis modérés, que l'action légale de l'UPC avait empêché de se développer, profitèrent de sa dissolution : ils gagnèrent les élections de 1956 auxquelles l'UPC avait appelé à s'abstenir. Le Cameroun, promu « république autonome sous tutelle » en 1957, eut alors un gouvernement présidé par André-Marie Mbida et dont le vice-premier ministre était Ahmadou Ahidjo. Celui-ci fonda la même année l'Union camerounaise, à laquelle se rallièrent plusieurs partis régionaux, mais qui conserva son noyau dur dans le Nord, sa région natale. L'UPC, qu'on avait proclamé morte, rappela brutalement son existence en lançant une nouvelle insurrection en septembre 1957, d'abord en Sanaga-Maritime puis en pays bamileke. La France fut appelée à intervenir : il fallut onze mois de « pacification » pour arrêter et exécuter Um Nyobé. La sécurité parut alors suffisante pour proclamer l'indépendance (1<sup>er</sup> janvier 1960). Mais les maquis de l'UPC restaient actifs en pays bamileke : des attaques avaient même fréquemment lieu à Douala et à Yaoundé. Par ailleurs, l'opposition légale était active : la nouvelle Constitution proposée au référendum fut acceptée

64. R. A. Joseph, 1977, p. 171-331. Voir aussi J.-F. Bayart, 1979, p. 54-108 et M. Beti, 1972.

65. Après la rupture entre le RDA et le PCF en octobre 1950, les relations de l'UPC avec le RDA devinrent purement nominales, mais ce fut seulement le 2 juillet 1955, lors du Comité de coordination du RDA réuni à Conakry, que l'UPC fut exclue du RDA. Sur ces relations tumultueuses, voir R. A. Joseph, 1977, p. 186-188 et 190-192.

66. Le RDA en profita aussi pour désavouer l'UPC et rompre toute attache avec elle.





8.3. Trois des chefs de l'Union des populations du Cameroun (UPC). De gauche à droite : Ernest Ouandié, Félix Roland Moumié et Abel Kingué.

par 800 000 électeurs mais rejetée par 530 000 autres. Il fallut tout à la fois l'intervention de cinq bataillons français, l'assassinat de Félix Moumié en 1960 et un complot opportunément découvert en 1962 pour réduire le maquis et éliminer l'opposition légale, mais la fin de la guerre civile ne fut proclamée qu'en 1972 et le laissez-passer obligatoire pour circuler entre les villes aboli seulement en 1975. Entre-temps, la réunification avec le sud du Cameroun anglais avait eu lieu. Le Cameroon National Democratic Party de John Ngu Foncha gagna les élections de 1959 dans le sud du territoire britannique et obtint que l'ONU organisât, en février 1961, un référendum dans l'ensemble du territoire placé sous tutelle britannique : le Nord vota pour le rattachement au Nigeria tandis que le Sud opta pour la réunification avec l'ancien Cameroun français, officialisée par la Constitution du 1<sup>er</sup> octobre 1961 qui créa la République fédérale du Cameroun<sup>67</sup>.

En Angola, les mouvements d'après-guerre furent rapidement muselés : le journal *Mensagem*, dont la devise « *Vamos descobrir Angola* » [Allons découvrir l'Angola] était éminemment nationaliste, fut interdit en même temps que l'ANAGOLA, qui en assurait la publication, et les autres associations culturelles et politiques. Mais, au Portugal même, plusieurs jeunes intellectuels souvent proches du Parti communiste, tels que Mario de Andrade, Francisco Tenreiro et Agostinho Neto, entretenaient la flamme nationaliste. Ces divers groupes clandestins se transformèrent progressivement en véritables partis politiques : l'UPNA (Union des populations du nord de l'Angola), fondée en 1954 et devenue par la suite UPA (Union des populations angolaises) puis FLNA (Front national de libération de l'Angola) ; le MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola), créé en 1956

67. T. Eyongetah et R. Brain, 1974, p. 128-166.

par des militants dont beaucoup venaient du Parti communiste angolais et du Parti de la lutte des Africains de l'Angola<sup>68</sup>. En 1959 et 1960, éclatèrent les premiers troubles graves à la suite des soubresauts de l'émancipation du Congo belge où de très nombreux Angolais vivaient en émigration ou en exil. La répression, très brutale, se traduisit par des arrestations massives que rapporte admirablement la belle nouvelle de Luandino Vieira, *La vraie vie de Domingo Xavier*. La rébellion éclata en 1961 en plusieurs points : à Luanda, le 4 février ; dans le Nord à la frontière du Congo (Zaïre), le 5 mars, et dans la Baixa de Cassange (Kasanga) à la même époque. Les Portugais répondirent avec une extrême violence ; le bilan de la répression fut très lourd : de 30 000 à 50 000 morts et de 150 000 à 200 000 Angolais, pour la plupart originaires du Nord-Ouest (Kongo), obligés de s'exiler au Congo (Zaïre) en quelques mois<sup>69</sup>. À la suite de cet échec, le front militaire se stabilisa ; tandis que l'armée portugaise s'enlisait dans la répression, économiquement et financièrement ruineuse<sup>70</sup> d'une interminable guérilla, les divergences entre les mouvements nationalistes s'accrurent, allant jusqu'à s'étaler au grand jour. Cependant, malgré le soutien croissant apporté au Portugal par ses partenaires de l'OTAN<sup>71</sup>, cette guerre, ajoutée à celles de Guinée-Bissau et du Mozambique, finit par miner l'économie et la société portugaises et par provoquer un malaise politique qui explosa dans la « révolution des œilletons » (25 avril 1974). Celle-ci débloqua la situation. En effet, le Mouvement des forces armées, maître du pouvoir au Portugal, était résolu à accélérer le processus de décolonisation. Mais, dans l'ensemble impérial portugais, le cas angolais était d'une complexité extrême. Que faire des 335 000 Portugais, dont quelque 172 000 colons, dont un tiers était né dans la colonie et auxquels l'économie portugaise, beaucoup moins avancée que celle de ses voisines européennes, ne pouvait pas fournir d'emplois ? À quel mouvement africain transférer le pouvoir ? Les trois forces en présence étaient profondément divisées : à la différence de leur recrutement et de leur composition sociologique et aux divergences idéologiques s'ajoutaient des tensions ethniques. Dirigés par la petite bourgeoisie urbaine, le FNLA et l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola, fondée en 1966 par des dissidents du FLNA) étaient surtout implantés en milieu rural et structurés sur une base ethnique, le premier apparaissait comme le porte-parole des Kongo et le second comme celui des Ovimbundu. Avec un éventail social beaucoup plus large et une implantation urbaine plus solide, seul le MPLA avait une base nationale. En outre, les richesses agricoles, minières et pétrolières — celles-ci concentrées à Cabinda et suscitant un vif particularisme — excitaient les convoitises des grandes

68. À cause de la clandestinité, le nombre de ces partis, apparemment nombreux, est mal connu et leur histoire initiale fort discutée ; voir, par exemple, J. Marcum, 1969, p. 27-30, pour le MPLA et R. Pélissier, 1978, p. 259-296, pour le FNLA ainsi que les groupes « ethno-nationalistes ». J. Marcum donne, p. 347-349, un tableau volontairement partiel mais représentatif et clair des principaux mouvements nationalistes de 1944 à 1962.

69. Récit complet dans R. Pélissier, 1978, p. 301-664.

70. Voir M. de Andrade et M. Ollivier, 1971.

71. J. Marcum, 1969, p. 181-190 ; M. de Andrade et M. Ollivier, 1971, p. 93-122.

puissances. Ce fut seulement le 15 janvier 1975 que les accords d'Alvor, signés entre les trois mouvements et le gouvernement portugais, fixèrent la date de l'indépendance<sup>72</sup>. Mais les désaccords resurgirent aussitôt. De février à juillet 1975, la « bataille de Luanda », gagnée par le MPLA, permit à celui-ci d'évincer ses rivaux de la capitale. L'indépendance fut proclamée à la date prévue dans la plus grande confusion : à Luanda par le MPLA, à Huambo par le FNLA et l'UNITA. La guerre civile succéda à la guerre de libération. L'OUA, divisée (22 voix pour le MPLA et 22 voix contre, l'Éthiopie et l'Ouganda s'abstenant), assista sans réagir à la lutte fratricide. Après une série de succès militaires (janvier-mars 1976), le MPLA fit entrer la République populaire d'Angola à l'OUA (11 février 1976) et à l'ONU (novembre 1976). Mais plusieurs régions échappaient encore au contrôle du pouvoir central.

72. Le 11 novembre 1975, soit sensiblement à la même époque que le Mozambique (25 juin 1975) et São Tomé-et-Príncipe (12 juillet 1975), mais plus tard que la Guinée-Bissau (24 septembre 1973).